

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 6 octobre 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 octobre 2017 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.  
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017**

Le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> septembre est approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions.

**II – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE – RESTRUCTURATION DE LA CANTINE**

5 cabinets d'architecte ont déposé une offre pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restructuration de la cantine.

L'analyse des offres a été réalisée par l'ATDA.

Le Conseil municipal a retenu à l'unanimité l'offre du cabinet SARL M. PERRIN ARCHITECTES & ASSOCIÉS, classée N°1, pour un montant total de 30 440.00 € HT.

**III – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°3**

Mme LEPERON présente la Décision Modificative Budgétaire N°3 préparée par la commission des finances.

Ces modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à un montant de 11 000 € en section de fonctionnement, et à un montant de 0 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de modification budgétaire.

**IV – PROTECTION STATUTAIRE**

Deux organismes ont proposé leurs services pour l'assurance des prestations statutaires des agents avec les mêmes garanties de remboursement et à des taux de cotisations inférieurs à ceux actuellement pratiqués par la SMACL.

Aux vues des taux de cotisations globalement plus avantageux, le Conseil municipal décide, à 12 voix pour et 1 abstention, de retenir l'offre de CIGAC filiale de Groupama, et autorise M. le Maire à signer un nouveau contrat d'assurance du personnel à compter du 01/01/2018.

**QUESTIONS DIVERSES**

**PACS**

M. le Maire informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, la compétence d'enregistrement du Pacte civil de solidarité (PACS) est transférée des tribunaux d'instance aux mairies.

**Compte rendu de la réunion du SDE03**

M. PRONCHERY dresse un rapide compte rendu de la dernière réunion du SDE 03 dont il est le délégué. Il annonce notamment que Total Energie sera le nouveau fournisseur d'électricité et de gaz naturel dans le cadre du partenariat avec le SDE 03. Il fait aussi un point sur le fonctionnement des bornes de recharge pour voitures électriques récemment implantées dans le département : 75 bornes de recharges sont en service, pour 400 abonnés et 1 000 voitures en charge chaque mois dans tout le département.

## **Travaux**

M. PRONCHERY et M. le Maire dressent le bilan des travaux d'isolation et de mise en accessibilité PMR effectués par des entreprises à la salle Henri Baron. Ils font part de leur mécontentement envers ces entreprises, du fait d'une réception trop tardive des travaux par rapport au calendrier prévisionnel.

M. PRONCHERY informe que la réception des travaux concernant la réfection des travaux dans la Grand' rue et la réalisation du chemin piétonnier sur la RD 296 aura lieu le 13 octobre 2017 à 17h avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage de l'ATDA et l'entreprise Eurovia.

Il ajoute que la façade sud et les portes extérieures de la salle Henri Baron ont été repeintes par l'équipe technique, et qu'une entreprise a procédé au sablage par balayage de la face arrière de la salle Henri Baron.

## **Vie scolaire**

Mme GUITTON annonce qu'une réunion du comité de pilotage du PEDT aura lieu le 16 octobre 2017 à 18h15. Il y sera principalement question des futurs rythmes scolaires à adopter pour la rentrée scolaire 2018/2019. Des évaluations seront faites auprès des parents, des enfants et des enseignants à ce sujet. Elle ajoute que le prochain Conseil d'école de la maternelle aura lieu le 17 octobre 2017 à 18h.

## **Amicale des Écoles**

M. le Maire indique que l'Amicale des Écoles recherche activement des membres bénévoles. Toute personne souhaitant s'impliquer auprès de cette association pour la faire perdurer pourra participer à une réunion organisée le 12 octobre 2017 à 20h, salle Henri Baron.

## **Régie Caisse des Ecoles**

M. BLANCHARD demande à quelle fréquence sont encaissés les chèques correspondant au paiement des tickets de cantine. M. le Maire lui répond que la régie de la Caisse des Ecoles s'effectue généralement toutes les trois semaines, et que le délai d'encaissement peut aussi être variable en fonction du traitement par la Trésorerie Municipale.

## **Projet éolien**

Mme DUCERF demande si la société Soleil du Midi avait repris contact avec la commune concernant le projet éolien. M. le Maire indique qu'un rendez-vous a été planifié avec M. MERCIER, Président de l'association Neuilly Nature et Territoire 03, afin de s'entretenir avec un responsable de cette société pour en savoir davantage sur l'avancée du projet.

## **Création d'une boîte à livres**

Compte tenu du volume très important d'anciens livres de la bibliothèque stockés en mairie, Mme GUITTON évoque l'éventualité de créer une « boîte à livres », comme il en existe dans certaines communes. Il s'agit d'un espace dédié où des lecteurs pourraient emprunter librement des ouvrages et en déposer de nouveaux. Cette idée trouve écho auprès des membres du Conseil municipal, et sera approfondie par la commission communication. La possibilité de faire don de ces livres à des associations est aussi retenue.

## **Projet de carrière**

La société Valerian est venue présenter son projet en mairie le lundi 18 septembre pour l'exploitation d'une future carrière au lieu-dit Curon. Ce projet aurait pour objectif de pourvoir aux besoins du chantier de la mise en 2 X 2 voies de la RCEA, si cette société était choisie pour réaliser ces travaux.

M. ROUYER demande si des avancées sont connues à ce sujet. M. le Maire lui répond que ce projet reste soumis à une éventuelle modification du PLU, dont la société a fait la demande par courrier.

Dans un premier temps, un courrier sera adressé à M. le Préfet pour lui faire part de nombreuses questions émises par le Conseil municipal, afin de pouvoir étudier cette demande en détail.

## **Tampon sur chaussée et radar pédagogique**

M. ROUYER signale qu'un tampon de chaussée est légèrement relevé chemin de la Pépie.

Il demande ensuite si le radar pédagogique installé temporairement rue du Bois de Bord a permis un ralentissement des véhicules entrant dans la commune par cette voie. M. le Maire lui indique que les données statistiques de vitesse des véhicules n'ont pas encore été analysées. Il ajoute que ce radar pédagogique a été déplacé route de Bessay, puis prochainement route de Gouise.

### **Centre Social**

Mme DE CHACATON annonce que la directrice du Centre Social et Rural de Jaligny / Neuilly le Réal fera valoir ses droits à la retraite fin 2018, et que la directrice de l'accueil de loisirs a repris son poste à mi-temps suite à un arrêt maladie. Elle ajoute qu'un nouveau projet social sera à rédiger en 2018 ; pour cela, le Centre Social sera amené à questionner les usagers afin de recueillir leurs questions et répondre à leurs attentes.

### **Projet « Allier Pleine Nature »**

Mme DE CHACATON explique que dans le cadre du projet de label « Allier Pleine Nature » le département va développer les sentiers de randonnées, parcours d'orientation... Pour cela, l'ensemble des chemins ruraux et chemins de randonnées devront être recensés auprès des mairies, puis sélectionnés en fonction de leur attrait patrimonial. Par la suite, il sera fait de même pour tous les chemins cyclables et pistes de VTT du département. La communauté d'agglomération de Moulins a été sollicitée pour mener cette étude.

### **2<sup>ème</sup> pont sur l'Allier**

Mme DE CHACATON informe que le Conseil municipal aura prochainement à se prononcer sur l'intégration d'une nouvelle compétence par Moulins Communauté sous le libellé « Ouvrages structurants : 2<sup>ème</sup> pont sur l'Allier à Moulins et ses aménagement annexes ».

Le 13 Octobre 2017

Le Maire,  
Hervé BAUDOIN

